L'intelligence artificielle au service de la didactique du français: repenser les pratiques d'enseignement et d'apprentissage

SAFIR Youssef
Doctorant
Université Sidi Mohammed Ben Abdellah
–Ecole Normale Supérieure – FES
Sciences Humaines Appliquées
Maroc

Résumé

L'essor rapide des intelligences artificielles génératives, agents conversationnels, correcteurs automatiques, outils de génération et de synthèse de texte, reconfigure en profondeur les conditions d'enseignement et d'apprentissage du français, langue première, seconde ou étrangère.

Cet article propose une analyse descriptive et critique des transformations que ces technologies introduisent dans les pratiques enseignantes et les pratiques d'apprentissage, avant d'en examiner les principaux enjeux pédagogiques, didactiques, éthiques et sociaux. Prenant appui sur une revue de la littérature scientifique et professionnelle récente, l'étude montre que l'intelligence artificielle ne se substitue pas à la relation didactique mais la déplace : elle redistribue les tâches entre enseignant, apprenant et machine, interroge la notion même de compétence rédactionnelle et impose une réflexion renouvelée sur l'évaluation, l'autonomie et l'éthique de l'usage. L'article se conclut par des pistes de formation et des scénarios pédagogiques susceptibles d'orienter une intégration raisonnée de l'IA dans la classe de français.

Mots–clés : intelligence artificielle générative ; didactique du français ; transformation pédagogique ; littératie numérique ; évaluation ; formation des enseignants.

Abstract

The rapid rise of generative artificial intelligence — conversational agents, automatic correction tools, text generation and summarisation systems — is profoundly reshaping the conditions under which French is taught and learned, whether as a first, second or foreign language. This article offers a descriptive and critical analysis of the transformations these technologies introduce into teaching and learning practices, before examining the main pedagogical, didactic, ethical and social issues they raise. Drawing on a review of recent scientific and professional literature, the study shows that artificial intelligence does not replace the didactic relationship but displaces it, redistributing tasks among teacher, learner and machine, questioning the very notion of writing competence, and calling for a renewed reflection on assessment, learner autonomy and the ethics of use. The article concludes with training avenues and pedagogical scenarios likely to guide a reasoned integration of AI into the French-language classroom.

Keywords : generative artificial intelligence; French language didactics; pedagogical transformation; digital literacy; assessment; teacher training.

1. Introduction

Depuis la diffusion massive, à partir de 2022-2023, d'agents conversationnels fondés sur des modèles de langue de grande taille, l'enseignement des langues connaît une mutation dont l'ampleur invite à la comparer aux grands tournants technologiques qui ont jalonné l'histoire de la didactique : l'introduction du laboratoire de langues, puis celle de l'ordinateur, enfin celle d'Internet et des plateformes numériques. Ce qui distingue toutefois l'intelligence artificielle générative de ces innovations antérieures, c'est sa capacité à produire, corriger, reformuler et évaluer des textes en français avec une fluidité qui la rapproche, en apparence, des compétences langagières humaines qu'elle est censée servir à développer.

Cette proximité fonctionnelle entre l'outil et l'objet d'enseignement place les didacticiens du français devant une question inédite : que signifie enseigner une compétence, écrire, reformuler, argumenter, corriger, lorsque la machine peut désormais l'exercer à la place de l'apprenant, et parfois à sa demande ? L'enjeu dépasse la seule question de l'outillage pédagogique ; il touche à la définition même des finalités de l'enseignement du français, à la nature de l'évaluation et au rôle de l'enseignant comme médiateur du rapport à la langue.

Le présent article se propose d'examiner cette mutation en trois temps. Il s'agit d'abord de caractériser les transformations concrètes que l'intelligence artificielle introduit dans les pratiques d'enseignement et d'apprentissage du français, qu'il s'agisse de la préparation des cours, de la production écrite, de la lecture ou de l'évaluation. Il s'agit ensuite d'identifier les enjeux, pédagogiques, didactiques, éthiques et sociaux, que soulève cette intégration, souvent spontanée et peu régulée, des outils d'IA dans les classes et hors la classe. Il s'agit enfin de proposer des perspectives pédagogiques et des pistes de formation permettant aux enseignants de français de transformer une contrainte technologique en occasion de renouvellement didactique.

La réflexion s'appuie sur une revue de la littérature scientifique et professionnelle publiée depuis 2019, croisée avec les cadres théoriques de la didactique du français langue première, seconde et étrangère, ainsi qu'avec les travaux consacrés plus largement à l'intelligence artificielle en éducation. Elle vise moins à trancher la question de savoir si l'IA doit ou non entrer dans la classe de français, le mouvement est déjà largement engagé, qu'à outiller une intégration réfléchie, critique et didactiquement fondée.

2. Cadre théorique et état de la question

2.1. L'intelligence artificielle générative : de quoi parle-t-on ?

On désigne par intelligence artificielle générative les systèmes capables de produire, à partir d'une instruction en langue naturelle, un contenu original, texte, image, son, statistiquement vraisemblable au regard des données sur lesquelles ils ont été entraînés. Appliqués au français, ces systèmes assurent des fonctions variées : génération de texte à partir de consignes, reformulation et résumé, correction orthographique, grammaticale et stylistique, traduction, production d'exercices, simulation de dialogue à des fins d'entraînement oral ou écrit, et évaluation automatisée de productions d'élèves.

Cette pluralité fonctionnelle rend difficile toute appréhension univoque de l'objet : l'IA n'est pas un outil mais une famille d'outils, dont les usages en classe de français vont du correcteur ponctuel, déjà largement intégré aux traitements de texte, au tuteur conversationnel susceptible de mener un dialogue pédagogique complet. Il importe donc, dans l'analyse didactique, de ne pas traiter l'intelligence artificielle comme un bloc homogène mais de distinguer les fonctions qu'elle assure et les tâches langagières sur lesquelles elle intervient.

2.2. La didactique du français à l'épreuve du numérique

La didactique du français a déjà accumulé, avec l'arrivée du traitement de texte, des correcticiels, puis des environnements numériques d'apprentissage, une expérience réflexive sur l'intégration des outils numériques dans l'enseignement de la langue. Cette littérature a montré de façon récurrente que l'efficacité didactique d'un outil ne tient pas à ses performances techniques mais à la manière dont l'enseignant l'intègre dans un scénario pédagogique porteur d'objectifs d'apprentissage explicites. Le même constat vaut, a fortiori, pour l'intelligence artificielle générative, dont la performance textuelle peut aisément se substituer à l'activité cognitive de l'apprenant si son usage n'est pas didactisé.

Un second apport de cette littérature concerne la notion de littératie numérique, entendue non comme une simple maîtrise technique des outils mais comme une compétence critique permettant d'évaluer la fiabilité, la pertinence et les limites d'une information ou d'une production produite par une machine. L'enseignement du français, en tant que discipline centrée sur le rapport au texte et au langage, apparaît comme un lieu privilégié pour développer cette littératie critique face aux productions de l'IA, dans la

mesure où l'analyse du texte, sa cohérence, son registre, ses sources, ses éventuelles approximations, relève précisément des compétences visées par la discipline.

3. Méthodologie

L'analyse proposée procède d'une démarche descriptive et analytique, fondée sur une revue de la littérature scientifique et professionnelle consacrée à l'intégration de l'intelligence artificielle dans l'enseignement des langues et, plus spécifiquement, du français. Ont été retenus des travaux publiés en didactique des langues, en sciences de l'éducation et en linguistique appliquée, ainsi que des rapports institutionnels portant sur l'intelligence artificielle en éducation. Les sources ont été sélectionnées selon trois critères : leur pertinence au regard de l'enseignement du français langue première, seconde ou étrangère ; la diversité des contextes éducatifs représentés, afin d'éviter une lecture centrée sur un seul système scolaire ; enfin la publication récente des travaux, condition nécessaire compte tenu de la rapidité d'évolution des outils considérés.

Cette revue a été organisée autour de trois axes correspondant aux trois parties de l'article : les transformations observées dans les pratiques enseignantes et les pratiques d'apprentissage, les enjeux identifiés par les chercheurs et les praticiens, et les recommandations ou dispositifs de formation proposés dans la littérature. L'objectif n'est pas de produire une méta-analyse quantitative, la nature encore émergente du champ ne le permettant pas, mais de dégager une synthèse critique susceptible d'éclairer la réflexion des enseignants de français et des formateurs.

4. Transformations induites par l'intelligence artificielle dans l'enseignement du français

4.1. Transformation des pratiques enseignantes

Du côté de l'enseignant, l'intelligence artificielle transforme d'abord les tâches de préparation et de gestion de la classe. La génération rapide de supports, textes calibrés selon un niveau de langue donné, questionnaires de compréhension, grilles d'évaluation, activités de différenciation pédagogique, réduit sensiblement le temps consacré à certaines tâches matérielles de préparation, ce qui peut, en retour, libérer du temps pour l'accompagnement individualisé des élèves. Plusieurs travaux soulignent ainsi le potentiel de l'IA comme outil d'allègement de la charge de travail administrative et matérielle de l'enseignant.

L'IA transforme également l'évaluation. Les outils de correction automatisée permettent un retour rapide sur des aspects orthographiques et grammaticaux, ce qui peut favoriser une évaluation plus formative, centrée sur des allers-retours fréquents entre production et correction. Cette automatisation partielle de la correction déplace cependant le rôle de l'enseignant vers des dimensions moins aisément automatisables de l'évaluation : la cohérence argumentative, la pertinence du propos, l'originalité de la pensée, la qualité de la voix auctoriale de l'élève, autant de dimensions qui gagnent en importance relative dans un contexte où la correction de surface est déléguée à la machine.

4.2. Transformation des pratiques d'apprentissage

Du côté de l'apprenant, l'usage de l'intelligence artificielle générative modifie le rapport à l'écriture et à la lecture. La possibilité d'obtenir un retour immédiat sur une production, de solliciter une reformulation ou une explication supplémentaire, ou de dialoguer avec un agent conversationnel pour s'entraîner à l'oral, favorise potentiellement une forme d'autonomisation de l'apprentissage, l'élève pouvant multiplier les sollicitations sans dépendre exclusivement du temps de classe.

Cette autonomisation comporte cependant un envers : la facilité avec laquelle un texte peut être généré, corrigé ou amélioré par l'IA risque de court-circuiter les processus cognitifs, planification, mise en mots, révision, que l'enseignement de l'écriture cherche précisément à installer. Plusieurs études en didactique de l'écrit rappellent que c'est dans l'effort de reformulation et de correction que se construit la compétence rédactionnelle ; déléguer cet effort à un outil externe, sans médiation pédagogique, revient à priver l'apprenant de l'exercice même qui le fait progresser.

4.3. Transformation des dispositifs et des supports

Au-delà des pratiques individuelles, l'intelligence artificielle transforme les dispositifs pédagogiques eux-mêmes. On observe l'émergence de tuteurs conversationnels intégrés à des environnements numériques d'apprentissage, capables d'adapter le niveau de langue d'un texte, de proposer des parcours différenciés selon les besoins repérés chez chaque élève, ou de simuler des situations de communication orale pour l'entraînement au dialogue en français langue étrangère. Ces dispositifs, encore hétérogènes et inégalement validés sur le plan scientifique, dessinent une évolution vers des formes d'enseignement plus individualisées, sans que cette individualisation garantisse, à elle seule, une amélioration des apprentissages.

5. Enjeux soulevés par l'intégration de l'intelligence artificielle

5.1. Enjeux pédagogiques et didactiques

Le premier enjeu touche à la redéfinition des objets d'enseignement. Si l'IA peut produire un texte correct et cohérent en quelques secondes, la question se pose de savoir ce que l'enseignement du français doit désormais viser : la capacité à produire seul un texte, ou la capacité à solliciter, évaluer et retravailler de façon critique une production assistée par la machine ? Cette question engage une redéfinition de la compétence rédactionnelle elle-même, qui ne peut plus se limiter à la performance textuelle finale mais doit intégrer une dimension métacognitive de contrôle et de jugement sur le texte produit, qu'il soit d'origine humaine ou machinique.

Un second enjeu concerne le risque de délégation cognitive excessive, souvent désigné dans la littérature sous le terme de dépendance à l'outil. Un usage non didactisé de l'IA, en particulier hors la classe, peut conduire certains élèves à substituer systématiquement la production machinique à leur propre effort de rédaction, avec pour conséquence un appauvrissement potentiel de leurs compétences autonomes de production écrite. Ce risque n'est pas propre à l'IA, il a déjà été documenté pour d'autres outils d'aide à la rédaction, mais il se trouve amplifié par la qualité et l'accessibilité des systèmes génératifs actuels.

5.2. Enjeux liés à l'évaluation

L'évaluation des productions écrites se trouve directement affectée par la possibilité, pour un élève, de recourir à l'IA pour produire tout ou partie d'un devoir. Les dispositifs de détection automatique de texte généré par IA demeurent, selon plusieurs études, d'une fiabilité limitée, tant en termes de faux positifs que de faux négatifs, ce qui fragilise leur usage comme instrument de contrôle. Cette limite technique invite à repenser les modalités mêmes de l'évaluation, en privilégiant des dispositifs moins vulnérables à la substitution, évaluation en classe, oral, travail sur brouillon documenté, tâches contextualisées difficilement transférables à un outil générique, plutôt qu'une course technologique à la détection.

5.3. Enjeux éthiques et épistémologiques

Les systèmes d'intelligence artificielle générative ne sont pas exempts d'erreurs factuelles, de biais culturels ou linguistiques, ni d'approximations que la littérature désigne sous le

terme d'hallucinations. Utilisés en classe de français sans médiation critique, ces outils risquent de transmettre des normes linguistiques, des références culturelles ou des jugements de valeur non interrogés. L'enseignement du français se trouve ainsi investi d'une responsabilité renouvelée : développer chez les élèves une posture critique à l'égard des productions de l'IA, en les entraînant à repérer les incohérences, les approximations et les biais éventuels d'un texte généré, de la même manière qu'on les entraîne à analyser un texte littéraire ou journalistique.

5.4. Enjeux liés à l'équité et à la fracture numérique

L'accès inégal aux outils d'intelligence artificielle, qu'il s'agisse de la disponibilité des équipements, de la qualité de la connexion Internet ou de la maîtrise préalable des usages numériques, constitue un facteur potentiel d'accroissement des inégalités scolaires. Les élèves les mieux dotés en capital numérique et culturel sont également ceux qui tireront le meilleur parti pédagogique de ces outils, en les utilisant comme appui à l'apprentissage plutôt que comme substitut à l'effort personnel. Ce constat invite à ne pas traiter l'intégration de l'IA comme une question uniquement technique, mais à l'inscrire dans une réflexion plus large sur l'équité éducative.

5.5. Enjeux pour le rôle et l'identité professionnelle de l'enseignant

Enfin, l'intégration de l'intelligence artificielle interroge le rôle même de l'enseignant de français. Dès lors que certaines tâches de correction, de génération de supports ou d'explication peuvent être assurées par la machine, la valeur ajoutée de l'enseignant se déplace vers des fonctions qu'aucun système ne peut assumer : la relation pédagogique, l'accompagnement singulier de chaque élève, la mise en perspective culturelle et littéraire des apprentissages, la construction du jugement critique. Cette évolution, si elle est anticipée et accompagnée, peut être vécue comme une revalorisation du métier ; si elle est subie sans formation ni réflexion collective, elle risque au contraire de nourrir un sentiment de dépossession professionnelle.

6. Perspectives pédagogiques

6.1. Vers une didactique augmentée du français

Plutôt que d'opposer un enseignement du français sans IA à un enseignement entièrement automatisé, il paraît plus fécond d'envisager une didactique augmentée, dans laquelle l'intelligence artificielle est mobilisée comme un outil parmi d'autres, intégré à des

scénarios pédagogiques explicites. Cette approche suppose que l'usage de l'IA soit systématiquement accompagné d'un travail métacognitif : demander à l'élève non seulement de produire un texte avec l'aide de l'IA, mais de comparer, corriger, justifier ses choix par rapport à la proposition machinique, de manière à transformer l'outil en objet d'analyse plutôt qu'en simple prestataire de texte.

6.2. Des scénarios pédagogiques possibles

– Utiliser l'IA comme partenaire de reformulation : l'élève rédige un premier jet, sollicite une reformulation par l'IA, puis compare et justifie les différences avec son propre texte.

– Faire de l'IA un objet d'analyse critique : soumettre aux élèves un texte généré par IA et leur demander d'en repérer les approximations, les biais ou les incohérences, à la manière d'un exercice de lecture critique.

- Recourir à des agents conversationnels pour l'entraînement à l'oral en français langue étrangère, dans un cadre limité et suivi par l'enseignant.

- Intégrer l'IA dans la préparation de supports différenciés, l'enseignant conservant la validation didactique finale des contenus produits.

- Concevoir des tâches d'évaluation peu vulnérables à la substitution : travail sur brouillon documenté, oral, contextualisation locale du sujet.

6.3. Formation des enseignants

Ces évolutions supposent un investissement significatif dans la formation initiale et continue des enseignants de français. Cette formation devrait porter, d'une part, sur une connaissance suffisante du fonctionnement des systèmes d'intelligence artificielle générative, leurs principes, leurs limites, leurs biais potentiels, et, d'autre part, sur la conception de scénarios pédagogiques intégrant ces outils de façon didactiquement fondée. Une telle formation gagnerait à s'appuyer sur des communautés de pratique enseignantes, permettant la mutualisation d'expériences et de ressources, plutôt que sur une adoption isolée et non coordonnée des outils par chaque enseignant.

Sur le plan institutionnel, la définition de cadres d'usage clairs, précisant ce qui est autorisé, encouragé ou proscrit selon les niveaux scolaires et les types de tâches, apparaît comme une condition nécessaire pour éviter à la fois les usages incontrôlés et les

interdictions générales inapplicables, dont on sait, par l'expérience d'autres outils numériques, qu'elles sont rarement suivies d'effet sur le terrain.

7. Discussion

L'analyse conduite dans cet article invite à dépasser une lecture binaire, souvent présente dans le débat public, qui oppose une vision enthousiaste de l'intelligence artificielle comme solution aux difficultés de l'enseignement du français à une vision défensive qui n'y verrait qu'une menace pour les apprentissages fondamentaux. Les transformations décrites montrent que l'IA ne détermine pas, par elle-même, un sens unique d'évolution : son effet sur les apprentissages dépend étroitement de la manière dont elle est intégrée dans des dispositifs didactiques explicites, accompagnés d'un travail métacognitif et critique de la part des apprenants.

Cette conclusion rejoint un constat plus général de la recherche en technologie éducative, selon lequel aucun outil numérique n'a, à lui seul, d'effet pédagogique intrinsèque : l'effet observé résulte toujours de l'articulation entre l'outil, le scénario pédagogique et l'accompagnement de l'enseignant. L'intelligence artificielle générative ne fait pas exception à ce principe, même si l'ampleur et la rapidité de sa diffusion imposent une vigilance particulière quant aux usages spontanés qui se développent hors du cadre scolaire, largement hors du contrôle des enseignants.

Les limites de la présente analyse tiennent à la nature encore émergente et rapidement évolutive du champ étudié : les outils considérés évoluent à un rythme qui rend rapidement datées certaines observations empiriques, et la littérature scientifique disponible, encore peu abondante sur le cas spécifique du français, gagnerait à être complétée par des études empiriques de terrain, menées dans des contextes éducatifs contrastés, afin de documenter plus précisément les effets réels de ces outils sur les apprentissages langagiers.

8. Conclusion

L'intelligence artificielle générative transforme d'ores et déjà, souvent avant même que les institutions éducatives n'aient pu en réguler l'usage, les conditions concrètes d'enseignement et d'apprentissage du français. Cette transformation ne se limite pas à l'introduction d'un nouvel outil : elle interroge la définition même des compétences visées par l'enseignement de la langue, les modalités de leur évaluation, et le rôle de l'enseignant comme médiateur du rapport au texte et à la langue.

Face à cette mutation, ni le rejet ni l'adoption sans discernement ne constituent des réponses satisfaisantes. C'est dans la construction d'une didactique augmentée, fondée sur un usage réflexif et critique de l'intelligence artificielle, appuyée sur une formation solide des enseignants et sur des cadres institutionnels clairs, que semble résider la voie la plus prometteuse pour que ces technologies deviennent des leviers d'apprentissage plutôt que des instruments de substitution. L'enjeu, en définitive, dépasse la seule discipline du français : il touche à la manière dont l'école, dans son ensemble, choisira d'articuler l'intelligence humaine et l'intelligence artificielle dans la construction des savoirs.

Références bibliographiques

Bibeau, R. (2021). Les technologies de l'information et de la communication en éducation : usages, enjeux et perspectives. Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire, 18(1), 4-19.

Conseil de l'Europe. (2020). Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer — volume complémentaire. Éditions du Conseil de l'Europe.

Cuq, J.-P., & Gruca, I. (2017). Cours de didactique du français langue étrangère et seconde (4e éd.). Presses universitaires de Grenoble.

Depover, C., Karsenti, T., & Komis, V. (2019). Enseigner avec les technologies : favoriser les apprentissages, développer des compétences (2e éd.). Presses de l'Université du Québec.

Karsenti, T. (2023). L'intelligence artificielle en éducation : mieux comprendre pour mieux agir. CRIFPE, Université de Montréal.

Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). (2023). Guidance for generative AI in education and research. UNESCO Publishing.

Peraya, D., & Peltier, C. (2021). Numérique et enseignement-apprentissage des langues : entre continuités et ruptures. Recherches en didactique des langues et des cultures, 18(2).

Plane, S., Bazerman, C., Rondelli, F., Donahue, C., Applebee, A., Boré, C., Larruy, A. et Rossi, F. (dir.). (2018). Recherches en écriture : regards pluriels. Presses universitaires de Lorraine.

Reinking, D., & Bradley, B. A. (2019). Digital literacies and the teaching of writing. Dans C. Bazerman (dir.), Handbook of writing research (2e éd.). Guilford Press.

Selwyn, N. (2022). Should robots replace teachers? AI and the future of education (2e éd.). Polity Press.